



## Le parking-relais de Lomme double sa capacité pour favoriser les mobilités alternatives au cœur du territoire

Dans la poursuite de ses ambitions en matière de transition écologique des mobilités et de promotion des transports urbains et mobilités douces, la MEL prévoit aujourd’hui d’étendre considérablement le parking-relais situé à la station de métro Saint-Philibert de Lomme, terminus de la ligne 2. Ce projet à 11 millions d’euros encouragera les métropolitains à adopter des habitudes de transport plus durables.

### Plus de place pour les transports alternatifs

Une enquête de stationnement réalisée en 2016, confortée par l’étude de circulation de janvier 2021, démontre une saturation de l’offre de stationnement actuelle de 335 places pour voitures et de 68 places pour vélos. Afin de palier à cet engorgement, la MEL entend, dans un premier temps, **développer le stationnement pour en doubler sa surface** : 570 places au total seront accessibles à compter de début 2025 sur une surface totale de 10 000m<sup>2</sup>.

« Avec un métro toutes les 66 secondes en heure de pointe, la MEL demeure fortement engagée pour promouvoir les alternatives pratiques et concrètes à la voiture. Nous pouvons agir afin de rendre son usage moins automatique et soutenir l’usage complémentaire d’autres moyens de transport. Le parking-relais de Saint Philibert connaît un grand succès que le Conseil métropolitain soutien en créant plus de places pour permettre aux auto mobilistes de prendre ensuite un autre mode de transport : vélo, bus ou métro et peut-être même de covoiturer » **Damien Castelain, Président de la MEL.**

### Un parking-relais répondant aux enjeux environnementaux actuels

La MEL souhaite inscrire la création de ces **570 places de stationnement dans une démarche durable**. C’est pourquoi un soin particulier sera donné à l’esthétique du bâtiment et à son **approche environnementale** par l’utilisation de bétons bas carbone, l’installation de panneaux photovoltaïques ou encore une gestion intelligente des eaux de pluie et de la noue existante. Autant d’aménagements qui feront de cette extension un projet qui répond aux enjeux de la transition écologique.

Le Conseil métropolitain approuve ce jour le lancement de cette première phase dont la durée prévisionnelle est estimée à 18 mois à compter de l’automne 2023 pour un montant total des travaux s’élevant à 11 millions d’euros HT.

**Clémence Tesson**

Attachée de presse

[ctesson@lillemetropole.fr](mailto:ctesson@lillemetropole.fr)

03 20 21 22 76

06 30 46 23 35

**Agathe Lavalée**

Attachée de presse

[alavalee@lillemetropole.fr](mailto:alavalee@lillemetropole.fr)

03 20 21 23 50

06 30 46 40 17

